

La psychiatrie publique en chantiers (suite)

modèle à la relation sous contrainte, qui a historiquement structuré la spécificité psychiatrique. Quelle conséquence cette substitution a-t-elle sur la reconfiguration en cours ? Comment reconsidérer la nature juridique de la relation soignant-soigné (secret professionnel, secret partagé) de telle manière que la judiciarisation du champ sanitaire n'obère pas le long travail de l'indispensable alliance thérapeutique ?

Un second décentrement oppose, surtout lorsque l'on tente de penser le rapport complexe entre précarité et santé mentale, une logique d'*institution de la prise en*

charge, donc de programme, de savoirs constitués, de verticalité disciplinaire, de normativité, à une logique de *dispositifs du prendre soin*, donc de projet pluriprofessionnel, de situations locales, d'horizontalité, de réseau, de savoirs bricolés et pourtant réflexifs. On voit bien que la psychiatrie publique, construite en conformité au premier modèle, est confrontée depuis le développement de l'extra-hospitalier à la logique du second. On y retrouve, étonnamment, les principes fondateurs du secteur : proximité, aller vers, permanence. Comment articuler ces deux logiques pour que la disparition itérativement annoncée de la psy-

chirurgie en tant qu'Institution soit encore suspendue ? A condition, peut-être, que ces dispositifs dits " périphériques " fassent Institution, relayant le moment de l'hospitalisation lorsqu'il n'est pas ou plus nécessaire. Si tel est le cas, les notions de santé mentale et d'asile ne devraient plus être opposables.

C'est la jointure, l'agencement équilibré de ces deux logiques, et non leur opposition systématisée, qui peut permettre la continuité de la pensée et du lien, fondement de la pratique du soin psychique. ■

LE COMITÉ DE RÉDACTION
DE RHIZOME

La parole est à vous

« Docteur, j'ai mal à ma psychiatrie... »

Myriam ALDERTON
Présidente et fondatrice
de l'Association
Médiation dans le Var :
accueil et aide à

Actrice du social depuis bientôt 15 ans, le premier numéro de la trilogie proposé par Rhizome sur l'avenir de la psychiatrie publique, me laisse perplexe .

Je m'étais dit en effet, sans doute naïvement : « *Enfin, la parole est donnée aux spécialistes, on va comprendre le malaise de la psychiatrie en France !* »

La personne en souffrance psychique, euphémisme de « *dans la merde* », est à mon sens le symptôme d'une société qui « *éclate* » (dans tous les sens du terme).

Cette personne raisonne en discordance à la fois dans l'aire des inclus de notre société mais aussi, ce qui est plutôt étonnant, dans le champ de la psychiatrie.

Ainsi, notre société moderne et le modèle de sa famille nucléaire s'éclate ! En myriades d'atomes, en rave-party collectives ou en naufrage volontaire et solitaire, comme nous le rappelle Patrick Declerck dans son ouvrage sur la désocialisation.

« *Le désir est indestructible* », mais il faudrait ici ajouter : de vie comme de mort car la question du choix demeure...

Les mentalités sont les plus lentes à évoluer ; la prodigieuse révolution technologique de ce dernier siècle entraîne des conséquences considérables sur notre environnement vital et perturbe nos façons d'être au monde.

Peut-on parler de maladie sociale, de trouble, d'inadaptation de notre inconscient collectif à tous les niveaux ?

C'est un lieu commun de dire que même les couches de la société dites privilégiées peuvent être aujourd'hui frappées par ce phénomène.

Quoi qu'il en soit, la personne en souffrance psychique interpelle le secteur psychiatrique et tant mieux car elle incarne l'antidote à l'enfermement que représente la norme, ainsi que le droit incoercible à la déviance.

La question des moyens ou de l'inadéquation des structures spécialisées me fait parfois l'effet d'un alibi corporatiste difficilement crédible ; la formation à venir des médecins psychiatres me semble un problème beaucoup plus pertinent.

Je termine ma modeste intervention en ajoutant que la précarisation du secteur de la psychiatrie peut être l'occasion d'une remise en question de l'ensemble de notre société, à la condition de ne pas enfermer tous les « *fous* » en prison !

Laissons donc les déviants nous interpellier dans notre humanité qui « *fout l'camp* »...

Je reste confiante. A Rhizome on semble avoir les racines solidement ancrées mais attention à ce que la mauvaise herbe n'envahisse pas le champ de la santé mentale, ni celui de l'innovation sociale qui restent encore pour tous à cultiver. ■